



# DOSSIER DE CANDIDATURE COLOCATION ÉTUDIANTE

**A retourner avant le 15/07/2024**

Reçu le :

Nom : ..... Prénom : .....  
Formation : .....  
Téléphone : ..... Email : .....

## ADRESSE DES LOGEMENTS

**EHPAD Michel Bélorgeot**  
41, impasse des Moulins  
*Bus n°6 - arrêt Camperiols*  
*Tramway ligne 3 - arrêt Pilory*

**EHPAD Françoise Gauffier**  
13, rue André Puig Aubert  
*Bus n°11 et Bus la Ronde -*  
*arrêt Cheng Du*

**EHPAD Simone Gillet-Demangel**  
570, rue Rouget de Lisle  
*Bus n°11 et Bus la Ronde*  
*Arrêt Rouget de Lisle*

**EHPAD Les Aubes**  
119, Avenue Saint André de Novigens  
*Bus n°14*  
*Arrêt foyer des Aubes*

Logement souhaité : .....

**L'ensemble des logements sont non fumeurs.**

## LOGEMENT ACTUEL

Sélectionnez votre logement actuel

- Domicile familial       Logement autonome       Colocation
- Hébergement à titre gracieux       Autre : .....
- Chez une tierce personne

## MOTIVATIONS

Pourquoi souhaitez-vous intégrer ce projet de colocation ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Décrivez votre projet d'animations ou votre action bénévole au sein de l'EHPAD ainsi que le temps consacré  
(contrat d'intervention joint en annexe et à compléter)

## GARANTS

Remplissez les informations demandées concernant les personnes se portant garantes pour la location de votre logement en résidence étudiante

Nom : .....

Prénom : .....

Lien de parenté : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Lien de parenté : .....

### Situation familiale:

Célibataire  Séparée  Divorcé(e)

Marié(e)  Concubin(e)  Veuf(ve)

Adresse du domicile : .....

.....

Tél portable : .....

Tél fixe : .....

Profession : .....

### Situation familiale:

Célibataire  Séparée  Divorcé(e)

Marié(e)  Concubin(e)  Veuf(ve)

Adresse du domicile : .....

.....

Tél portable : .....

Tél fixe : .....

Profession : .....

## PIECES A FOURNIR

Je candidate à une colocation du CCAS dont le loyer sera compris entre 190 et 290€ (charges comprises).

Je renvoie mon dossier au : CCAS de Montpellier, Direction des Etablissements Pour Personnes Agées, 125 place Thermidor, CS 63998—34060 Montpellier Cedex 2

### L'étudiant :

- Copie recto-verso de la pièce d'identité en cours de validité (si vous n'êtes pas de nationalité française joindre une photocopie de votre titre de séjour en cours de validité).
- 1 relevé d'identité bancaire

Je soussigné(e),

Fait à .....,

Le..... Signature précédée de « lu et approuvé »

### Le garant :

- Copie recto-verso de la pièce d'identité en cours de validité
- 1 relevé d'identité bancaire
- Copie des 3 derniers bulletins de salaire (ou des sommes perçues au titre de la retraite).
- Copie du contrat de travail.
- Copie de la dernière quittance de loyer ou de la taxe foncière.
- Copie du dernier avis d'imposition (4 pages).
- Copie du livret de famille.

déclare sincères les informations portées ci-dessus.

Cadre d'intervention définissant les conditions d'intervention de l'étudiant en colocation au sein de l'EHPAD

Il est convenu ce qui suit :

Entre, d'une part :

Le CCAS de Montpellier, dont le siège est situé 125, place Thermidor CS 63998 34060 Montpellier Cedex 2, représenté par son Président, Michel Calvo

Et, d'autre part : M....., demeurant au sein de l'EHPAD .....  
ci-après dénommé(e) le colocataire

*Préambule*

Le CCAS est un établissement public dont la vocation est d'accueillir, d'informer, d'accompagner et d'orienter les personnes fragiles ou en difficulté. Il met en place des actions innovantes, intergénérationnelles et solidaires pour permettre à chacun d'accéder à ses droits, de prévenir les ruptures de parcours de vie, de lutter contre l'isolement des personnes les plus fragiles et d'améliorer l'accompagnement des seniors.

Décrivez votre projet d'animations ou votre action bénévole au sein de l'EHPAD ainsi que le temps consacré :

Nous vous proposons une liste d'activités appréciées par nos résidents

Activités collectives

- Ateliers autour du chant et/ou de la musique
- Ateliers jeux physiques ou sportifs
- Ateliers autour du cinéma (projection, analyse plus débat)
- Ateliers de jardinage
- Ateliers créatifs et /ou artistiques

Activités individuelles

- Soins socio-esthétiques
- Passeurs de nuit
- Promenades extérieures
- Autres (à valider)

Projet proposé

Périodes d'intervention souhaitées en fonction de vos disponibilités (sous réserve de validation de la direction)

Horaires et temps d'intervention, le temps d'intervention est fractionnable.

- Samedi : 14h/17h30 (nbre d'heures)

- Dimanche : 14h/17h30 (nbre d'heures)
- Après-midi : 14h/17h30 (nbre d'heures)
- Accompagnement spectacle/sorties culturelles en fonction des propositions
- Projet spécifique Passeur de nuit : 18h30/20h (nbre d'heures)
- Projet spécifique soins socio esthétique : 10h/11h30 (nbre d'heures)

Les heures sont reportables en cas d'absence dans la limite de 6h00 cumulées

Si proposition d'activités fiche activité à remplir

Cadre d'intervention définissant les conditions d'intervention de l'étudiant en colocation au sein de  
du CHRS

Il est convenu ce qui suit :

Entre, d'une part :

Le CCAS de Montpellier, dont le siège est situé 125, place Thermidor CS 63998 34060 Montpellier  
Cedex 2, représenté par son Président, Michel Calvo

Et, d'autre part : M..... demeurant au sein de l'EHPAD .....

Ci-après dénommé(e) le colocataire

**PRÉAMBULE**

Le centre Elisabeth Bouissonnade héberge des femmes victimes de violences conjugales et/ou intra-familiales avec leurs enfants âgés de 3 à 18, 20,21...ans.

Toute personne qui y vit ou y travaille doit garder secrète l'adresse pour garantir la mise en sécurité des familles.

La mission attendue des étudiants en colocation concerne essentiellement l'aide aux devoirs pour des enfants scolarisés en primaire, collège et lycée. L'aide aux devoirs auprès des enfants en primaire et collège est majoritaire.

Les horaires d'intervention sont les soirs entre 18h et 20h du lundi au jeudi.

Il est possible que cette aide soit également dispensée les samedis matins, très ponctuellement lorsque l'étudiant a des heures de service rendu à rattraper.

Durant les vacances scolaires, les horaires sont adaptables en fonction des vacances des étudiants et de l'organisation des vacances des enfants.

Ponctuellement, les étudiants peuvent aussi proposer une animation durant les vacances ou les samedis.

Les étudiants sont invités à participer, selon leurs disponibilités, à quelques temps forts du Centre : fête de Noël, carnaval, fête des vacances estivales, sortie annuelle estivale, heures comptées comme service rendu.

Régulièrement, des temps de liaison avec l'équipe socio-éducative et la coordinatrice sont proposés aux étudiants, heures comptées comme service rendu.

Décrivez votre projet d'animations ou votre action bénévole au sein du CHRS ainsi que le temps consacré :

Soutien scolaire

Autre type d'activité extra-scolaire (à préciser) .....

.....

Titulaire BAFA

OUI

NON

Périodes d'intervention souhaitées en fonction de vos disponibilités (sous réserve de validation de la direction)

Horaires et temps d'intervention, le temps d'intervention est fractionnable

Lundi : .....

Mardi : .....

Mercredi : .....

Jeudi : .....

Vendredi : .....

Samedi : .....

Dimanche : .....

Les heures sont reportables en cas d'absence dans la limite de 6h00 cumulées

Si proposition d'activités fiche activité à remplir